



DANS CE NUMÉRO

MOT DU MAIRE

DÉCISIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

A LA MÉDIATHÈQUE

LE MOIS DE MAI EN
IMAGES

DÉCLARATION DE BIEN
IMMOBILIER

OPÉRATION TRANQUILITÉ
VACANCES

AGIR EN BON VOISIN

MESSAGE DE LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE

MESSAGE DE L'AMICALE
DES DONNEURS DE SANG

MANIFESTATIONS À VENIR

Le mot du Maire

Que de beaux et bons moments partagés avec les habitants à l'occasion de l'ouverture du bistrot communal !

Vous avez été très nombreux à vous retrouver sur la place de la Mairie et l'ambiance chaleureuse qui a régné pendant quelques jours aux alentours a suscité un engouement général pour réitérer la manifestation...

De ce fait, je vous l'annonce, le bistrot éphémère réouvrira ses portes en 2024, les 17, 18 et 19 mai !

Je tiens à remercier le Football Club de Niederhergheim pour avoir organisé la soirée « Tartes Flambées », Coralie et les bénévoles de la Médiathèque pour les animations proposées, mes collègues élus et l'ensemble du personnel communal pour la gestion de l'intendance, qui n'était pas moindre.

L'été étant propice aux activités de loisirs, de bricolage et de vacances, vous trouverez dans ce numéro des informations et règles de bienséance pour rendre agréable la vie « à l'extérieur » de tout un chacun. Sans oublier de redoubler de vigilance dans les rues du village qui voient à nouveau plus de cyclistes et de piétons, soyez prudents et respectez-vous les uns les autres !

La Journée Citoyenne du 3 juin dernier a été un nouveau succès. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies à la réalisation de tâches citoyennes, permettant de contribuer à l'embellissement de notre village.

Bonne lecture de ce numéro et bel été à Niederhergheim !

Alain ZEMB, Maire

DÉCISIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DES 20 AVRIL & 30 MAI 2023

Le Conseil Municipal a décidé lors des séances des 20 avril et 30 mai :

- D'attribuer le marché de travaux (rues des Cèllets, des Coquelicots, des Blés d'Or) et aménagement cycliste vers le giratoire de la CAC :
 - o LOT 1 VRD pour un montant de 294 995,73 € HT à l'entreprise TPV ;
 - o LOT 2 Réseaux Secs pour un montant de 44 365,92 € HT à l'entreprise ETPE ;
- D'approuver la convention de transfert de gestion de l'aménagement de la RD 1 Bis au lieu-dit Thurwald ;
- D'approuver le Contrat de Territoire Alsace à l'échelle du Territoire Région de Colmar pour la période 2022-2025 ;
- De prendre en charge le financement d'une tenue par Jeune Sapeur-Pompier du village ;
- De valider les tarifs du bistrot communal 2023 ;
- D'attribuer le marché de création d'une branche d'accès CAC depuis le giratoire à l'entrée du village à EIFFAGE pour 156 135,79 € HT ;
- De valider la proposition de modification du règlement d'utilisation de la salle communale en ses articles 3 et 4 ;
- De valider la création d'un bon cadeau pour les mises à l'honneur lors du Printemps du Maire ;
- De verser une subvention de 50% de la facture du feu d'artifice à l'amicale des Sapeurs-Pompiers (dans la limite de 1 000 € TTC) et sur présentation de la facture acquittée ;
- De verser une subvention de 30% à l'amicale des Quilleurs pour des travaux (sur présentation de la facture acquittée) ;
- De valider la rétrocession dans le domaine public de la commune et d'autoriser le Maire à signer la convention de rétrocession du lot des Vignes ;
- De donner son accord pour le programme des travaux d'exploitation de l'ONF (avec état prévisionnel des coupes) pour l'exercice 2023 ;
- D'exprimer son désaccord et manifester un avis négatif sur la nouvelle activité MOTOR-PARK qui prendra sa place aux abords du circuit L'Anneau du Rhin à Biltzheim. En effet, cette installation aura des impacts considérables sur les communes voisines mais également des impacts sur l'environnement et le monde animal.



Le Centre Haut Rhin soutient vos efforts d'écocitoyens en vous proposant d'acquiescer un composteur en bois à un tarif préférentiel ! Pour en bénéficier, réservez-le dès maintenant en renvoyant par mail ou par courrier ce document complété. Nous vous informerons en retour par courrier des dates et modalités de retrait de votre composteur.

Pour réduire mes déchets organiques à la source,



Je choisis le compostage !

Pour plus d'information ou nous adresser votre réservation :

Service environnement
6 place de l'Eglise 68190 ENSISHEIM
tél. : 03.89.26.36.26
courriel : environnement@ccchr.fr
www.ccchr.fr



À LA MÉDIATHEQUE

Les mois de mars, avril et mai ont une fois de plus été l'occasion de partager avec nos usagers de beaux moments d'échanges autour de nos animations et lors de nos ouvertures au public.

Il y a eu la découverte de l'**univers de la bande-dessinée** avec l'exposition « Les illustrateurs de l'Esprit BD s'exposent » et l'atelier dessin de SoumPhone Singharat.

Puis en avril, nous avons découvert le **monde fantastique des animaux** et les créations colorées de l'artiste Clémence Hopla à travers une exposition de ses œuvres.

Vint ensuite le mois de mai et la semaine festive du « **Bistrot communal** », du 5 au 12 mai. La médiathèque s'est associée au projet pour vous proposer quelques animations nouvelles et dans un cadre différent de l'habitude.

Vous avez été nombreux à tester, entre amis ou en famille, les jeux de société et grands jeux en bois mis à votre disposition et expliqués par l'équipe de la médiathèque.

Le pique-nique participatif est lui aussi un rendez-vous auquel vous avez répondu nombreux malgré une météo incertaine, mais finalement ensoleillée.

En juin, ne loupez pas l'animation « **Cyclo-Circus** » du mercredi 14 juin de 14h à 17h. Sans inscription, cet après-midi ludique permettra aux petits comme aux grands de tester des vélos de toute sorte, tous plus originaux les uns que les autres, dans un cadre sécurisé et accompagné par un professionnel.

Enfin, pour bien terminer l'année scolaire, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 30 juin pour l'après-midi jeux de société. La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels en juillet.

Audrey, Brigitte, Christine, Coralie, Francis, Jeannine, Julie et Marie-Claude

La médiathèque sera fermée du 31 juillet au 21 août inclus !

Horaires de la médiathèque

Mardi : 15h30–18h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 15h30-18h30



C'EST AU PROGRAMME

« PETITES HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES »
LE 1^{ER} MERCREDI
DE CHAQUE MOIS
À 9H30 ET À 10H30

APRES MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
LE DERNIER VENDREDI DU
MOIS
DE 15H30 À 18H30

CYCLO-CIRCUS
MERCREDI 14 JUN
DE 14H00 À 17H00



<https://www.facebook.com/mediathequeniederhergheim68127>

LE MOIS DE MAI

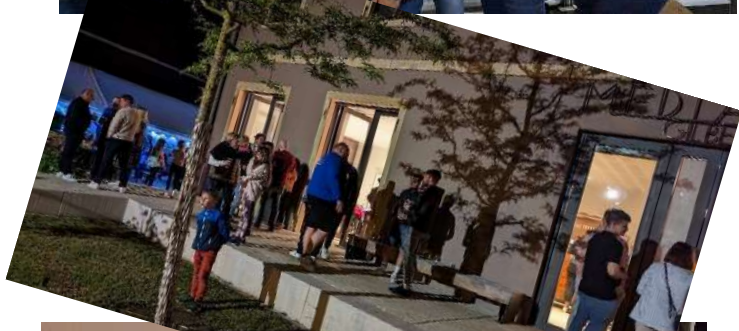
Le Printemps du Maire



Le bistrot communal



La Cérémonie
Intercommunale du 8 mai



PROPRIETAIRE

DE BIEN IMMOBILIER

IMPORTANT



PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Mardi 25 juillet
Mardi 29 août

A chaque tournée de la balayeuse de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, de nombreux véhicules restent stationnés sur la voie publique, ce qui empêche un nettoyage efficace de nos rues. L'information est pourtant diffusée les jours qui précèdent, aux 4 entrées de la commune, ainsi que sur la page Facebook.

Nous contribuons tous à ce service à travers le paiement de notre redevance d'ordures ménagères. La municipalité remercie les habitants prenant leurs dispositions la veille de sa tournée.

Vous êtes propriétaire d'un logement à usage d'habitation ?

Vous avez jusqu'au **30 juin 2023** pour répondre à la nouvelle obligation de déclaration, en vigueur depuis le 1^{er} janvier. Que vous soyez un particulier ou une entreprise, rendez-vous dans votre espace

www.impots.gouv.fr > rubrique « Gérer mes biens immobiliers »

En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par bien pourra être appliquée.

OPÉRATION TRANQUILITÉ VACANCES



Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence auprès d'une brigade de gendarmerie ou de police. Lors de patrouilles autour de votre domicile, ils se chargeront de repérer toute dégradation ou anomalie.

Pour vous inscrire à ce dispositif :

- Déplacez-vous directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie de votre choix ou
- Inscrivez-vous en ligne via le site www.service-public.fr

AGIR EN BON VOISIN

Il est rappelé que, à Niederhergheim, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer des gênes sonores ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 20h00
- Les samedis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés. En règle générale, le bruit excessif après 22h est considéré comme du « tapage nocturne ».

2 JUIL Journée Mondiale des OVNI

6 JUIL Journée internationale du baiser

30 JUIL Journée internationale de l'amitié

13 AOÛT Journée internationale des gauchers

28 AOÛT Journée mondiale des nœuds papillons

LOL

QUELQUES MESSAGES

... DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

Journées Européennes du Patrimoine 2023 à Niederhergheim
Le samedi 16 et dimanche 17 septembre de 13h30 à 17h30.

La Société d'Histoire de Niederhergheim vous propose des visites guidées (d'une durée de 1h30 environ) autour du centre historique du village pour comprendre son évolution au cours des siècles et retrouver quelques vestiges de son château dont le reste du souterrain qui reliait le château à l'église.

Une exposition sur l'histoire de Niederhergheim, la famille de Schauenbourg, le château et les fouilles

archéologiques, complétera l'ensemble et sera visible dans l'ancien Crédit Mutuel.

Madame Suzanne Plouin pourra répondre à vos questions sur les fouilles et les différents sites archéologiques sur notre ban communal. Rendez-vous Place de la mairie.

Petite information

La Société d'Histoire et de Généalogie de Sainte-Croix-en-Plaine a édité un cahier n°33 dans lequel vous pouvez trouver les contrats de mariage et les inventaires après décès de Niederhergheim entre 1674 et 1790. Si vous êtes intéressés, veuillez vous

adresser à Gérard Spaedy, 3, rue du Château à Niederhergheim ou le commander par courriel à la Société d'Histoire et de Généalogie de Sainte-Croix-en-Plaine : shgscp.asso@gmail.com à 20 € le cahier.

... DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'assemblée Générale de l'Amicale a eu lieu le 3 Mai en présence de Messieurs Benoît GOETSCH, adjoint et Charles HEGY, délégué cantonal de l'EFS, ainsi que de nombreux membres. La Présidente, Maryline KELLER, et le comité ont :

♦ fait le bilan de l'année 2022 et présenté les projets de l'année en cours ;

♦ remis les diplômes et médailles à 25 donateurs méritants et un bon cadeau aux 5 personnes ayant effectué leur 1er Don

♦ remis le Bénéfice de notre opération "Couscous" à 2 associations :

◆ "Les JSP de la Plaine de l'III", futurs Pompiers de notre zone intercommunale, qui se préparent à leur mission d'aide à autrui, similaire à la nôtre

◆ "Ensemble pour Jérôme" basée à Merxheim, qui a été créée pour venir en aide à Jérôme, un jeune homme de 17 ans atteint de la myopathie de Duchesne (remis quelques jours plus tard)

♦ mis à l'honneur notre membre et traiteur Francis MANN, qui prépare nos collations depuis plus de 33 ans et qui, même "officiellement retraité", continue à

le faire, pour notre plus grand plaisir, mais surtout celui des Donneurs.

L'ensemble des participants ont ensuite partagé un moment convivial. Merci à tous les donateurs, membres et sympathisants de l'Amicale, ainsi qu'aux habitants de Niederhergheim qui ont participé à **l'opération Couscous, qui sera renouvelée en Novembre.**

L'Amicale vous souhaite un bel été et vous retrouve pour sa **prochaine collecte le mardi 17 octobre**



J'PEUX PAS, J'AI QUELQUE CHOSE DE PRÉVU À NIEDER !

MERCREDI 14 JUIN
14H-17H

Animation cyclo-circus
à la médiathèque



TOUT PUBLIC
GRATUIT
SANS INSCRIPTION



GUINGUETTE
TRICOLORE

SAMEDI 8 JUILLET 19H
Restauration et
Buvette sur place
Amicale Sapeurs-Pompiers

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Kermesse des écoles

15 h à 16 h
Spectacle
des écoles

16 h à 18 h
Jeux
et ateliers

18 h à 18 h 30
Scène ouverte
et tombola

Dès 18 h 30
Concert
et repas

Buvette
Non-Stop
Restauration
et snack

le 24 juin de 15 h à 21 h
École primaire de Niederhergheim



Dimanche
23
juillet
Ste. Brigitte

MARCHÉ AUX PUCES
DANS LE VILLAGE
ORGANISÉE PAR LE F.C.N.

EN PARTICIPANT À UNE MANIFESTATION LOCALE, JE PARTICIPE À LA VIE DE MON VILLAGE !

COMMUNE DE NIEDERHERGHEIM

Directeur de publication : M. Alain ZEMB – Rédacteurs : Line HAEGY, Patrick MAURER, Benoît GOETSCH, Danielle SCHMITT, Henri BRUNNER - Imprimé à la Mairie de Niederhergheim – 6 Place de la Mairie 68127 NIEDERHERGHEIM

Date de parution et de dépôt légal : 13/06/2023 – Prix : gratuit

Site internet : www.niederhergheim.fr – Mail : mairie@niederhergheim.fr